



Conseil Communautaire en date du

Mardi 27 janvier 2026

Compte rendu de la séance

L'an deux mille vingt-six et le 27 janvier à 17h30, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Franceschi.

Membre en exercice : 40

Membres présents :

Abs :

Pouvoirs :

Désignation du secrétaire de séance

Monsieur le Président propose la désignation de Madame Pancrace MAURIZI comme secrétaire de séance.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉSIGNE Madame Pancrace MAURIZI comme secrétaire de séance

Vote : Pour à l'unanimité

1. Approbation du compte rendu du 31 décembre 2025

Monsieur le Président soumet à l'approbation de l'assemblée le dernier compte rendu du conseil communautaire.

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité

2. Election et désignation des membres du conseil d'exploitation de l'Office de tourisme communautaire de L'ORIENTE – Régie dotée de la seule autonomie financière (SPA)

La délibération n°2025-44 du 31/12/25 a fixé le principe et la composition du conseil d'exploitation de l'Office de tourisme

Il y a lieu aujourd'hui de procéder à l'élection des représentants de la Communauté de communes et des représentants socioprofessionnels.

Le conseil d'exploitation de la régie est composé de onze (11) membres, répartis comme suit : - six (6) représentants de la Communauté de communes, élus par le Conseil communautaire ; - cinq (5) représentants socioprofessionnels, désignés par le Conseil communautaire.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de ne pas recourir au scrutin secret et de procéder à un vote à main levée.

Les représentants socioprofessionnels :**Représentants des hébergeurs :**

ABISSAT LOUISE-CAMPING CAP FUN MARINA D'ALERIA

VENTURINI Ange-François -CAMPING CORSICA NATURA

Représentant des restaurateurs :

ZATTARA LESIA - LA PLAGE

Représentant des associations ou organismes de loisirs ou sportifs :

GODE DENIS -CLUB NAUTIQUE D'ALERIA

Représentant des associations ou organismes à vocation culturelle :

CHIPPONI Marie-Paule -LES VIOLONCELLES DE MOITA

Les représentants de la Communauté de communes :

Pancrace Maurizi

Michel Palmieri

Jeanne Pistoiresi-Ramazotti

Jean-Charles Castellani

Patrick Cheynet

Bernard Vanucci

Vote : Pour à l'unanimité

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 17h50.